

**REVALORISATION DES FORFAITS TRAITEMENTS APPLICABLE AUX FORMATIONS LONGUES
AU 1er SEPTEMBRE 2022**

Nous vous rappelons qu'il faut utiliser les nouveaux codes frais (voir ci-dessous dans le tableau).

	Formation débutée avant le 01/09/22	Formation débutée après le 01/09/2022
ADJOINT ADMINISTRATIF AGENT ENTRETIEN QUALIFIE ASH code frais 300*	2 690 €	3 000 €
AS AMP AUXILIAIRE PUER OP code frais 299*	2 990 €	3 400 €
ASSISTANT SERVICE SOCIAL EDUC SPE PREPA PHARMACIE HOSPITALIERE code frais 298*	3 490 €	3 600€
INFIRMIER IBODE code frais 297*	3 790 €	3 900 €
AUTRES GRADES		
CAT A code frais 296*	4 190 €	4 300 €
CAT B code frais 295*	3 490 €	3 600 €
CAT C code frais 294*	2 890 €	3 000 €

NB : * le montant associé au code frais s'adaptera en fonction de la date de début de formation.

Pour les formations de durée inférieure (<52 jours), le taux horaire (21.61 €) continue de s'appliquer.

Lors de l'établissement des titres de recettes, merci de bien vouloir respecter les forfaits ci-dessus.